

Le plus important, me semble-t-il, c'est l'effet que l'installation de ce système aura sur les relations entre l'Est et l'Ouest. Depuis quelques années l'un des facteurs nouveaux les plus importants et les plus encourageants est le consentement des États-Unis et de l'Union soviétique à un dialogue sur les questions litigieuses, surtout le contrôle des armements et sur certains conflits politiques majeurs comme ceux du Sud-Est asiatique et du Moyen-Orient. Il y a quelques mois à peine, avant les invasions de la Tchécoslovaquie par les troupes de l'URSS et des pays du pacte de Varsovie, nous étions beaucoup plus optimistes qu'aujourd'hui, mais nous voyons qu'une reprise des entretiens s'amorce.

Nul pays ne s'est plus dépensé que le Canada pour inciter au désarmement. Je voudrais m'associer aux autres pour rendre hommage à M. George Ignatieff, notre ambassadeur à Genève, qui dirige maintenant nos entretiens. Je voudrais également rendre hommage au général Burns, qui a pris sa retraite la semaine dernière.

Nous avons joué un rôle important dans les longues négociations qui ont abouti au traité de non-prolifération nucléaire et nous avons été parmi les premiers pays à le ratifier.

Il est encourageant de constater que les États-Unis et l'Union soviétique dans leurs exposés au comité du désarmement ont tous deux semblé résolus à rechercher de nouvelles mesures de limitation et de contrôle des armes. Il est évidemment de notre intérêt et de celui de toute l'humanité que le Canada cherche par tous les moyens à faire en sorte que ces intentions se concrétisent. Nous nous y appliquons sûrement.

La question que l'on se pose naturellement en ce moment est de savoir si le succès de ces entretiens sera compromis par suite de la décision des États-Unis au sujet du système ABM. Je ne suis pas prêt à tirer des conclusions hâtives ou pessimistes à ce sujet.

Il semble toutefois indéniable que le gouvernement des États-Unis tient vraiment à participer à ces pourparlers avec l'Union soviétique. L'autre jour encore, M. Nixon a déclaré que son administration aurait pour politique de faire la transition de la confrontation à la négociation. La décision du président sur les ABM doit s'interpréter à la lumière de son intention avouée de rechercher la négociation avec l'Union soviétique. En outre, le président, au cours de sa déclaration officielle, a apporté les précisions suivantes sur la question de savoir si la décision d'aménager un système ABM nuirait à la conclusion d'une entente sur les armes stratégiques avec l'Union soviétique. Voici ce qu'il disait :

Je ne crois pas que les faits récents confirment cette allégation. Les Soviétiques n'ont pas refusé

de prendre part à des entretiens sur les armes stratégiques, malgré la décision de l'administration précédente de déployer le réseau Sentinel ABM — en réalité, ils l'ont déclaré officiellement peu après. A mon avis, les modifications que nous avons apportées au programme antérieur donneront à l'URSS encore moins lieu de considérer notre effort de défense comme un obstacle aux entretiens. En outre, je voudrais souligner ...

Il importe que les députés notent bien ceci.

... que dans tous les pourparlers avec l'URSS sur la limitation des armements, les États-Unis seront entièrement disposés à parler de la limitation des armes défensives aussi bien que des armes offensives.

Cela veut dire d'après moi, le système ABM lui-même.

A preuve qu'il n'y aura pas d'escalade, le représentant soviétique, à la séance inaugurale de la conférence des 18 nations sur le désarmement, qui s'est ouverte à Genève hier, n'a rien dit au sujet de la décision du président relativement au système ABM, mais a bien marqué l'intérêt soutenu de l'Union soviétique à l'égard des pourparlers relatifs à la limitation des armes stratégiques. On peut trouver là matière à encouragement et se dire qu'après tout, la déclaration du président Nixon n'entraînera peut-être pas les suites que craignent certains d'entre nous.

Je passe maintenant à certaines considérations touchant le Canada. Comme l'a fait remarquer le premier ministre (M. Trudeau), le Canada ne peut, en l'occurrence, dissocier ses intérêts de ceux du reste du monde. Il ne s'agit pas uniquement de la défense du Canada et de celle de nos villes ni des conséquences des retombées radioactives résultant de l'explosion d'un missile qui serait alors dirigé sur nous. La question est de savoir si nous pouvons maintenir la paix dans le monde. Très souvent, à écouter certains débats sur la défense et la politique étrangère, il me semble que nous en sommes encore aux guerres du siècle dernier. Le but d'un système de défense est de ne jamais servir.

Si le système ABM doit contribuer à la stabilité de l'équilibre nucléaire, s'il ne nuit pas non plus aux pourparlers entre les États-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armes stratégiques, chacun peut alors en retirer le même avantage. Évidemment, certains aspects de la chose préoccupent le Canada de façon particulière. On a dit que la permission des autorités canadiennes serait peut-être nécessaire, car certains de ces missiles pourraient exploser au-dessus du Canada.

Comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, les États-Unis n'ont pas demandé expressément au Canada la permission d'utiliser son espace aérien. S'ils décident d'établir leur système ABM, ils nous en demanderont sûrement la